

DELIBERATION PORTANT SUR LE CADRAGE PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION 2027-2031 – ETAPE 1

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 1^{er} JUILLET 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver le cadrage pédagogique de l'offre de formation 2027-2031 Etape 1 tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 10 juillet 2025

CADRAGE PEDAGOGIQUE OFFRE DE FORMATION 2027-2031

ETAPE 1

Cette note constitue la première étape du cadrage pédagogique de la nouvelle offre de formation UCA. Elle a été élaborée à partir des échanges et des résultats des groupes de travail (élus CFVU, représentants des composantes, directeurs d'instituts et vice-présidents, chargés de mission et directeurs des structures et services impliqués).

- Articulation formation recherche	14 11 2024 et 30 01 2025
- Professionnalisation	01 04 2025
- Internationalisation	02 04 2025
- Cadrage Licence	10 04 2025
- Cadrage Master	18 04 2025

A partir de septembre 2025 et pendant tout le premier semestre, des groupes de travail permettront d'affiner les propositions ci-jointes, de les compléter en intégrant des objectifs qui n'ont pas directement été abordé pour l'instant (par exemple la démarche programme) et de finaliser l'étape 2 qui sera présentée au vote du CFVU début 2026.

1- Articulation Formation-Recherche

L'UCA définit un cadrage de la formation à et par la recherche dans les 1er et 2e cycles et met en place une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique selon le principe suivant :

- Un minimum est mis en œuvre pour tous les étudiants de toutes les mentions ; il est déterminé en différenciant les formations concernées : Licences générales, Licences Professionnelles et BUT, Master et 1^{er} et 2nd cycles de santé et paramédical
- Des dispositifs plus poussés sont mis en œuvre dans certaines mentions pour une partie des étudiants concernée par une option ou un parcours plus orientée vers la recherche
- Des dispositifs plus poussés sont mis en œuvre dans certaines mentions plus orientées recherche pour tous les étudiants de la mention.

Le % minimal d'intervention d'enseignant chercheur ou de chercheur dans chaque niveau de formation sera fixé ultérieurement.

Tous les étudiants de Licence générale bénéficieront ainsi :

- D'une formation à l'intégrité scientifique orientée formation (respect des sources, des données, plagiat, utilisation vertueuse de l'IA...) en N1, possible dans l'UE de méthodologie du travail universitaire
- D'une sensibilisation à l'épistémologie de la discipline pour être en mesure de comprendre comment produit-on de la connaissance ? N2 ou N3 plutôt
- D'une présentation de l'écosystème de la recherche, des activités de l'unité de recherche relevant de la discipline, de ses axes, éventuellement visite de laboratoire.

Chaque Master prend à la fois en compte l'articulation Formation-Recherche et la professionnalisation des étudiants. Tous les étudiants de Master pourront ainsi bénéficier :

- D'une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Il est envisagé de produire une ressource commune (sur la base du module des doctorants) disponible pour tous les Masters. Possibilité d'aller plus loin par rapport aux spécificités de la recherche en lien avec le Master concerné. Ce module est inclus dans la maquette et évalué
- D'une présentation des avancées de la science dans la discipline, des enjeux et problématiques actuels Recherche& Développement / Innovation
- D'un travail de conceptualisation d'une problématique de recherche.

Ce document doit être complété pour les Licences Professionnelles et BUT ainsi que pour les formations de santé et paramédicales.

2- Professionnalisation

La professionnalisation des formations vise à bien préparer les étudiants à leur insertion dans la vie socio-professionnelle et à améliorer le taux et la qualité de cette insertion professionnelle. Elle repose sur 3 leviers principaux :

- Prise en compte des besoins sociaux, économiques et culturels (dont rôle du Conseil de Perfectionnement avec reconduction du cadrage actuel ; démarche programme et rôle du Club des Entreprises UCA)
- % et qualité des intervenants extérieurs professionnels en lien avec les métiers visés par la formation, dans les enseignements (cadrage à déterminer)
- Dispositifs de professionnalisation inclus dans les maquettes de formation
 - Cadrage des stages, alternance (cadrage des stages rediscuté à partir de l'existant en septembre)
 - Projets tutorés
 - UE professionnalisation
 - Valorisation de l'engagement

Les étudiants de Licence générale bénéficieront a minima :

- en N1 de la possibilité de stage de réorientation ou d'observation optionnels et des TD et Ateliers proposés par RéoPass (NCU Mon PassPro)
- en N2 d'une UE professionnalisation de 3 crédits permettant de réfléchir à la fois sur le projet d'études et sur le ou les métiers envisagés ; cette UE fera l'objet d'un travail à partir de septembre 2025 pour définir son contenu et envisager la production de ressources établissement
- En N3 d'une UE professionnalisation de 3 crédits dans laquelle, selon les mentions, pourront être proposés : des stages en milieu professionnel, des stages recherche, des projets tutorés, de la sensibilisation à l'entrepreneuriat, des actions en liens avec les métiers visés par la mention... (Groupe de travail à partir de septembre pour travailler sur les contenus).

En Master, l'objectif est de donner de la visibilité à la professionnalisation des étudiants à la fois pour valoriser les diplômés et les formations UCA vis-à-vis des futurs employeurs, pour faciliter la prise de conscience par les étudiants des compétences acquises pendant leur formation et renforcer leur sentiment de légitimité, et enfin pour, de manière générale, participer à la promotion et à la consolidation du cycle Master UCA

Tous les étudiants de Master auront donc, sur les deux années de formation, au moins 3 crédits identifiés consacrés à la préparation à l'arrivée dans le premier emploi (posture professionnelle, fonctionnement du milieu professionnel visé... Groupe de travail à partir de septembre pour travailler sur les contenus et envisager éventuellement une production de ressources établissement sur certains points).

Tout Master propose au moins un stage, cela peut être un stage orienté recherche (professionnalisation par la recherche) ou un stage en entreprise/ organisme. Ce stage est affecté au minimum de 15 crédits et au maximum de 30 crédits. La durée recommandée est de 462 heures ou 66 jours (3 mois) sur la base de 7h/jour. La durée minimum de 308 heures ou 44 jours (2 mois). Si une formation demande à l'étudiant à la fois un travail de recherche (mémoire) et un stage dans le milieu socio-économique, le nombre de crédits affectés au stage est au minimum de 9 crédits (et 9 crédits minimum pour le mémoire recherche). Le stage constitue une UE clairement identifiée sans autres éléments constitutifs évalués. Le nombre de crédits attribués au stage tient compte de la durée du stage (durée minimum et durée recommandée indiquée pour la formation concernée ; des stages plus longs peuvent être acceptés s'ils sont demandés par des étudiants mais ils ne doivent pas être majoritaires).

3- Internationalisation

L'internationalisation des formations a deux objectifs : tout d'abord offrir une ouverture internationale formative pour nos étudiants à la fois par des dispositifs variés de mobilités sortantes et par des dispositifs dits « d'internationalisation à la maison » permettant des expériences internationales ou expériences d'interculturalité ; et ensuite promouvoir l'attractivité des formations UCA auprès d'un public d'étudiants internationaux de bon niveau. L'Alliance Européenne ARTEMIS et les Graduate Tracks seront les leviers principaux pour atteindre ces objectifs, sans oublier bien entendu le renforcement des partenariats historiques des formations.

Pour préparer tous les étudiants et leur faire vivre une expérience internationale :

- Cadrage de l'enseignement des langues étrangères en L, LP, M et DEUST
 - o Licence : S2 à S6 UE identifiée de 3 crédits par semestre – 20 h minimum
 - o Licence Professionnelle : une UE identifiée de 3 crédits par année
 - o Master : au moins une UE de 3 crédits par année
 - ✓ Soit 2 UE enseignement anglais (M1 + M2)
 - ✓ Soit 1UE enseignement anglais + 1 ou plusieurs UE disciplinaires enseignées en anglais (au moins 6 crédits)
 - ✓ Soit au moins 2 UE disciplinaires en anglais (6 crédits) par année + une certification obligatoire (donc financée) avec préparation en ligne
 - ✓ Soit au minimum 30 crédits enseignement disciplinaire en anglais en lien avec thématiques Master par année
- Permettre aux étudiants de choisir un COIL ARTEMIS ou un BIP ARTEMIS créditant
- Proposer des formations avec programme sandwich, double diplôme, diplôme conjoint, labellisation Erasmus Mundus
- Favoriser les mobilités Erasmus Etudes et Stage
- Dispositifs de préparation à la mobilité à préciser
- Proposer des dispositifs d'internationalisation à la maison
- Permettre une diversité linguistique (Groupe de travail à partir de septembre)

Développer l'attractivité internationale des formations UCA : l'objectif porte essentiellement sur l'attractivité du cycle Master avec des enseignements en anglais, l'appui sur ARTEMIS et les partenaires historiques ainsi que sur les partenariats recherche. Les Graduate Tracks joueront un rôle central. Groupe de travail à partir de septembre 2025.

Nécessité d'intégrer l'enseignement du Français Langue Etrangère - FLE dans les maquettes de formations.

4- Cadrage général des maquettes

Coefficients et crédits, blocs et règles de compensation :

- **Crédits à l'UE**, pas de crédit à l'EC pour L, LP, M et DEUST
 - **Crédits = coefficients** en L, LP, M, DEUST
 - **UE = crédits multiples de 3**: principe de la brique (minimum 3 crédits) pour L, LP, M et DEUST
 - **Blocs de compensation pour L, LP, M et DEUST** : minimum 6 crédits par bloc ; maximum 6 blocs par année d'études ; un bloc ne peut être composé d'une seule UE sauf s'il s'agit du stage N1 compensation intégrale
N2 et N3, DEUST1 et DEUST 2, LP, M1 et M2 : blocs non compensables ou compensables (pas de compensation asymétrique)
- Rappel :** pas de note éliminatoire

5– Cadrage Licence générale

Le cadrage UCA des Licences générales répond aux objectifs des textes nationaux ainsi qu'aux objectifs de l'Etablissement (signature Etablissement) : il reprend les éléments évoqués ci-dessus et les complète sur les points suivants

- **Module DD RSE 3 crédits en N1 (hybride)** socle commun de formation. Le contenu sera adapté avec des activités en présence complémentaires, l'évaluation sera revue :
 - Chaque étudiant aura la possibilité d'approfondir cette thématiques et ses enjeux dans le cadre de la personnalisation des parcours
 - Cette problématique sera intégrée dans les rapports de stage avec un item obligatoire présent dans tous les rapports de stage (avant septembre 2027)
 - L'engagement étudiant dans ces thématiques sera valorisé
- **Signature thématique UCA** « Concevoir des modèles de vie et de production durables »
 - Chaque mention de licence identifie une UE par semestre en N2 et N3, qui traite explicitement de ces enjeux dans la discipline concernée
- **Valorisation de l'engagement** : par l'open badge et l'insertion dans les maquettes (créditant) en N2 et N3
- **Personnalisation des cursus** : la création de 2 UE de 3 crédits « personnalisation du cursus » une en N2, une en N3 (remplace l'UE libre au S6) permet d'offrir aux étudiants la possibilité de colorer leur parcours d'études et de valoriser des compétences complémentaires. Ces UE proposent des activités différentes des enseignements disciplinaires dans les domaines suivants :

- Valorisation de l'engagement étudiant
- COILS ou BIP ARTEMIS
- Activités culturelles ou physiques et sportives
- Activités liées à la thématique DD RSE
- Apprentissage d'une deuxième langue vivante étrangère

Un groupe de travail à partir de septembre se consacrera à la définition précise des activités proposées, aux règles de répartition et de choix de ces activités et aux aspects logistiques (créneaux horaires dédiés...)

- **Spécialisation progressive** : elle peut s'exprimer par des portails bi ou tri disciplinaires, un système de majeure- mineure s'il correspond à la demande des étudiants ou un dispositif d'UE d'ouverture dans le cadre d'une démarche compétence. Groupe de travail à partir de septembre pour préciser les dispositifs envisagés dans chaque comité de licence.
- **Méthodologie du travail universitaire** : 3 crédits en N1 (avec sensibilisation à l'IA et présentation de la Charte IA, formation à la déontologie... un groupe de travail à partir de septembre réfléchira sur les contenus minimum et l'éventuelle production de ressources établissement)

N1	N2	N3
3 crédits Module DD RSE		
3 crédits Méthodologie du travail universitaire	3 crédits UE professionnalisation	3 crédits UE professionnalisation à choix
3 crédits Langue étrangère	6 crédits Langue étrangère	6 crédits Langue étrangère
	3 crédits UE personnalisation	3 crédits UE personnalisation

6– Cadrage Master

Le cadrage UCA des Masters répond aux objectifs des textes nationaux ainsi qu'aux objectifs de l'établissement : signature établissement et volonté de promouvoir un cycle Master solide. Il reprend les éléments évoqués ci-dessus et les complète sur les points suivants :

- DD RSE et signature établissement :
 - Introduire un item obligatoire dans les rapports de stage sur ces enjeux (avant septembre 2027)
 - Intégrer ces enjeux dans les enseignements et la préparation au futur métier, les identifier clairement

- Chaque Master est à la fois adossé à la recherche (minimum défini ci-dessus) et professionnalisa (au moins un stage obligatoire sur les 2 années de Master et une UE de 3 crédits préparation à l'entrée dans le premier emploi).

Le cadrage Master sera précisé lors de groupes de travail à partir de septembre.

Le cadrage des BUT relève des arrêtés du 6 décembre 2019 et du 15 avril 2022 notamment pour la professionnalisation et les maquettes. Un document sera produit pour l'articulation Formation-Recherche.